

Extrait du référentiel de certification

Normes de référence : NF EN 1340:2004 (P 98-340)
et NF P 98-340/CN:2004 (complément national)

■ SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Caractéristiques géométriques

- Les profils des bordures et caniveaux sont définis dans la norme NF P 98-340/CN.

- Principales tolérances dimensionnelles :

Longueur : < 0,40 m : ± 4 mm ; 0,4 m à 1 m : ± 1 % ; > 1 m : ± 10 mm

Faces vues : < 100 mm : ± 3 mm ; 100 mm à 170 mm : ± 3 % ; > 170 mm : ± 5 mm

Faces cachées : < 60 mm : ± 3 mm ; 60 mm à 200 mm : ± 5 % ; > 200 mm : ± 10 mm

- L'épaisseur de la couche de parement des bordures et caniveaux bi-couche doit être ≥ 4 mm

Les caniveaux sans chanfrein sont repérés par le code SC dans la colonne "profils"

Aspect :

Les produits ne doivent pas présenter de défauts tels que fissure ou écaillage.

Résistance à la flexion

Classe	Valeur caractéristique (MPa)	Valeur minimale (MPa)
S	3,5	2,8
T	5,0	4,0
U	6,0	4,8

Résistance à la glissance ou au dérapage

Pour les bordures et caniveaux dont la face supérieure a été intégralement meulée et/ou polie, la valeur minimale de résistance à la glissance ou au dérapage obtenue en pratiquant l'essai normalisé est garantie par la marque NF.

■ CARACTÉRISTIQUES COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES :

Résistance renforcée aux agressions climatiques :

Classe	Conditions climatiques	Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1	Spécifications
B	-gel sévère, salage peu fréquent -gel modéré, salage peu fréquent à fréquent	XF1 à XF3	Absorption d'eau ≤ 6 % en masse
D	-gel sévère, salage fréquent à très fréquent -gel modéré, salage très fréquent	XF4	Absorption d'eau ≤ 6 % en masse et Perte de masse à l'essai de gel/dégel : - moyenne $\leq 1,0\text{kg/m}^2$ - résultats individuels $\leq 1,5\text{kg/m}^2$

Résistance renforcée à l'abrasion :

Classe	Spécifications
H	Longueur de l'empreinte après essais au disque large : 23mm

CARACTÉRISTIQUE OPTIONNELLE FDES CERTIFIÉE

La certification des caractéristiques environnementales et sanitaires des bordures et caniveaux en béton d'unité de production est fondée sur l'analyse de la conformité à la FDES* du cycle de fabrication des modèles de bordures et caniveaux les plus représentatifs du marché national, soit les bordures T2 et les caniveaux CS1.

Les étapes ultérieures à la mise sur le marché des produits (mise en oeuvre, fin de vie), traitées dans la FDES collective, sont considérées comme des constantes.

La certification a pour objet d'attester que les impacts environnementaux du site de fabrication sont maîtrisés, que leur valeur est au plus égale à +10% à celles de la FDES et que les données sanitaires de la FDES sont respectées.

*Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collective des bordures et caniveaux en béton (publication CERIB 237.E)

OBSERVATIONS

Lors de l'audit du 12/10/2021, l'auditeur/inspecteur a procédé à un prélèvement de bordures T2 Monobéton, de classe U, de famille de surface (lavé, basalte) pour essais d'absorption d'eau, et gel-dégel au CERIB.

Les résultats des essais et contre essais d'absorption d'eau sont non conformes aux spécifications du référentiel de certification (rapports d'essais n°031312 & 031990).

En conséquence, le CERIB prononce la suspension de la caractéristique optionnelle B et D « résistance renforcée aux agressions climatiques » pour les modèles de bordures en béton pour la famille de surface (lavé, basalte).

Nous vous demandons :

- de nous confirmer par écrit le démarquage de l'option B & D sur les produits objets de la suspension ainsi que sur votre documentation commerciale (bon de livraison, site Internet, ...).
- de bien vouloir répondre à la fiche d'écart n°RE.031990/1, avant le 30/12/2021, via le site www.myecart.fr.

De nouveaux prélèvements qu'il vous appartient de déclencher, devront être effectués par notre auditeur/inspecteur pour la levée de la suspension des options B & D « résistance renforcée aux agressions climatiques » pour cette famille de surface

.....